

Mairie – réunion du conseil municipal du 17 mars 2016

Ordre du jour :

- Débat sur les orientations budgétaire 2016,
- vote des subventions aux associations,
- Évolution de la construction du groupe scolaire,
- Compte rendu des travaux à la Folie,
- Sécurisation plan « Vigipirate » à l'école.
- Évolution des subventions à venir si fusion avec le Grand-Évreux.
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20h00.

Sont présents à la séance : Max CONFAIS – Jérôme LEGRAND – Sébastien COUVREUX – Jacky LEGRAND – Stéphane DUMAS – Karine OLLIVIER – Hervé GLORENNEC – Thomas CONFAIS – Christophe VINCENT – François GONDINET

Secrétaire de séance : François GONDINET

Absents excusés : Philippe DE BROUCKER.

Débat sur les orientations budgétaires 2016 :

Le conseil municipal débat sur les différents programmes d'investissement et de fonctionnement qui pourraient être proposées pour le prochain budget.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord de principe.

Toutefois, il choisira lors de la prochaine réunion en fonction des conditions financières et des priorités.

Vote des subventions communales :

Lrs subventions de fonctionnement au chapitre 65 ont été arrêtées et seront soumises au vote du budget primitif ultérieurement, à savoir :

<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>
CFA Risle Seine	60,00 €
SPA Evreux	40,00 €
Football de Prey	40,00 €
Tennis de Pacy sur Eure	60,00 €
BMX Evreux	20,00 €
ADS Emploi	50,00 €
Judo club de Cormier	20,00 €
Grimp'Eure	60,00 €
Tamalous	40,00 €
Club de nageurs	60,00 €
Les bambins de nos villages	120,00 €
Association sportive des St André	40,00 €

Évolution de la construction du groupe scolaire :

Le S.I.V.O.S. est en attente des subventions demandées auprès du Conseil Départemental et de l'État, destinées à alimenter le budget prévu de 1,3 M€ selon l'étude de l'architecte .

Compte rendu des travaux à la Folie :

Les travaux d'assainissement et d'enfouissement des lignes de La Folie sont maintenant terminés.

Le Conseil Municipal décide d'installer un « STOP » à l'intersection de la rue du « Closet » et de la rue de la « Bonne Mare ».

Sécurisation plan « Vigipirate » à l'école :

La mairie va installer une vidéo-surveillance et un interphone au portail de l'école.

Évolution des subventions à venir si fusion avec le Grand-Évreux :

La Folie :

Le Conseil Municipal prévoit de mettre en œuvre les bordures et l'écoulement des eaux du hameau de La Folie. La commune serait prioritaire auprès de la nouvelle Communauté d'Agglomération pour recevoir des subventions.

La mairie prévoit de la possibilité de traiter le chantier en plusieurs fois.

Rue de Parc :

La mairie prévoit en 2017 l'enfouissement des lignes sur la partie «Est» de la rue du Parc.